

LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

LIGUE MÉDITERRANÉENNE DE BILLARD CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue Méditerranéenne de Billard, le Président convoque les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 29 août 2026 à 14 h 00 au CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur d'Aix-en-Provence. »

CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pont de l'Arc – Montaignet

62, chemin du Viaduc

13080 Aix-en-Provence

<https://www.creps-paca.fr/accueil.infos#form-contact>

En amont de l'Assemblée Générale, une réunion de travail sera organisée à partir de 9 h 00 sous la forme de deux tables rondes distinctes.

La première sera consacrée aux disciplines du billard à poches.

La seconde sera dédiée au billard carambole.

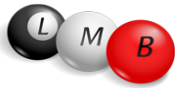
Ces échanges permettront aux clubs de s'exprimer librement sur les sujets relevant de chaque discipline, d'identifier les axes d'amélioration et de dégager des orientations communes afin de favoriser une harmonisation des pratiques au sein de la Ligue, notamment pour les compétitions de trois bandes et de blackball. »

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance, la Ligue Méditerranéenne de Billard ne disposant plus de secrétaire.
2. Rapport moral du Président.
3. Présentation portant sur l'officialisation du District des Alpes, à la demande de M. Pierre RIGOLET.
4. Rapports d'activité des commissions (documents consultables sur le site de la Ligue) :
 - Section Carambole : Achour FERHAT
 - Section Billard Américain : Roland GROS
 - Section Blackball : Fabienne SIMIAN
 - Commission Arbitrage : Fabrice LEMESLE
 - Commission Formation : poste vacant

293, boulevard Pierre Loti - 83210 LA GARDE

Siret : 449 409 499 00018



LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

- Commission de Discipline : aucune activité.
- 5. Rapport d'activité de l'Équipe Technique Régionale (ETR) : Sylvain VILLEMAIN.
- 6. Rapport financier.
- 7. Rapport des vérificateurs aux comptes.
- 8. Vote du quitus.
- 9. Élection d'un membre du Comité Directeur en remplacement d'un membre démissionnaire, conformément à l'article 14.3 des statuts (appel à candidatures).
- 10. Présentation et vote des budgets prévisionnels.
- 11. Présentation des travaux de la commission 3 bandes.
- 12. Questions diverses.

Chaque club empêché peut se faire représenter par un autre sociétaire au moyen de la procuration jointe à la présente convocation. Celle-ci devra être remise lors de l'émargement avant l'ouverture de la séance.

La Garde, le 29 juillet 2026

Jean Pierre DREMEAUX



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE BILLARD

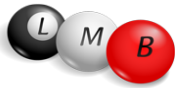


Président de la Ligue Méditerranéenne de Billard

293, boulevard Pierre Loti - 83210 LA GARDE

Siret : 449 409 499 00018





LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

Pièce jointe : Procuration à découper

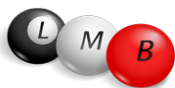
Nota :

Les Présidents des Comités Départementaux de Billard sont invités à participer aux débats relatifs au point n° 9 sans prendre part au vote.

Conformément à l'article 11.2 des statuts, tout membre de la Ligue peut assister à l'Assemblée Générale en qualité d'auditeur libre, sans droit de vote, dans la limite des capacités d'accueil de la salle et sous réserve du respect des consignes de sécurité en vigueur au CREPS. »

293, boulevard Pierre Loti - 83210 LA GARDE
Siret : 449 409 499 00018





LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

PROCURATION

Assemblée Générale de la Ligue Méditerranéenne de Billard

Samedi 29 août 2026 à 14 h 00

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

donne pouvoir à :

Nom :

Prénom :

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Méditerranéenne de Billard
qui se tiendra le samedi 29 août 2026 à 14 h 00 au :

CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pont de l'Arc – Montaignet

62, chemin du Viaduc

13080 Aix-en-Provence

La présente procuration annule et remplace toute procuration antérieure.

Le mandant

« Bon pour pouvoir »

Date :

Signature :

Le mandataire

« Bon pour acceptation »

Date :

Signature :

293, boulevard Pierre Loti - 83210 LA GARDE

Siret : 449 409 499 00018

